

Éditorial

L'entrée dans cette nouvelle année 2010 me conduit à vous présenter mes vœux de bonheur et de santé. C'est pour moi l'occasion de vous dire combien je suis sensible à votre fidélité et à la confiance que vous témoignez sans cesse à notre association.

Bienvenue aux nouveaux adhérents et mille pensées affectueuses à ceux qui, éloignés ou marqués par la maladie, ne peuvent nous rejoindre aussi souvent qu'ils le souhaiteraient.

Michèle Dessendier

15 janvier 1944

Marcel BAUD
Amédée BERQUE
Pierre CAMUS
René CHABASSE
Raymond CORBIAT
Pierre GABORIT
René GILLARDIE
Armand JEAN
Francis LOUVEL
Gérard VANDEPUTTE

La commémoration de cette fusillade aura lieu

Vendredi 15 Janvier 2010

à 15 heures

dans la clairière de la Braconne

à l'appel de l'union locale des anciens combattants

et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre

en présence des autorités civiles et militaires

Allocution de Monsieur le Maire de Ruelle-sur-Touvre

Une assemblée générale ... un moment de vie associative intense !

Elle s'est tenue à Ruelle-sur-Touvre le dimanche 8 novembre 2009. Nous avons été accueillis par Monsieur Michel Broncy, maire de cette commune.

Plus de cinquante personnes étaient présentes et 17 adhérents s'étaient excusés en adressant leurs pouvoirs de vote.

Après les travaux de l'assemblée générale dont vous trouverez ci-après un résumé, l'ensemble des participants s'est rendu devant le monument aux Morts de la commune en présence des autorités départementales.



La journée s'est poursuivie autour d'un repas pris à "la Cour de Ruelle" où une vingtaine de convives a passé un excellent moment de souvenirs et d'amitié.

(Suite page 2)

Assemblée générale (Suite de la page 1)

Projets 2010

► Cérémonies

* Vendredi 15 janvier 2010 (organisée par l'union locale et la municipalité de Ruelle)

* Dimanche 2 mai 2010 (organisée par l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne)

L'association souhaite donner une autre orientation à cette cérémonie en donnant la parole aux jeunes devant le monument. Rien n'est encore établi et décidé, mais le bureau se réunira pour en discuter et préparer la cérémonie 2010 dans ce sens.

► Collège de Saint-Michel

Josette Beaufiles, Colette Lassoutière, Lucien Chabanais et Michèle Dessendier se sont rendus à plusieurs reprises au collège de Saint-Michel.

Un projet de CD traitant de la Résistance à Saint-Michel a été préparé par des élèves du collège sous l'impulsion de leur professeur d'histoire, Mme Vigneau. Des membres de notre association les ont aidés dans leur travail de recherches au travers de témoignages et documents. Ce projet pourrait être présenté en mai 2010 sur la commune de St-Michel. L'association s'est portée partenaire dans l'organisation d'une manifestation ouverte aux collégiens et à la population de St-Michel.

Depuis la dernière assemblée générale, ce dossier a encore progressé avec une rencontre au collège de Saint-Michel entre le Principal du collège, la municipalité de Saint-Michel et notre association. Un très beau projet se dessine autour du travail des jeunes, nous ne manquerons pas de vous le présenter lors de notre prochaine "Lettre du Souvenir", mais notez d'ores-et-déjà à votre agenda8 mai 2010 "Saint-Michel dans la Résistance" vous sera dévoilé.

► **Poursuite du projet pédagogique** entrepris courant 2008

Un groupe de travail a été mis en place il y a deux ans : Guy Hontarrède, Michel David, Annick Lapouge, Paul Caporossi, Christiane Machet, Michèle Dessendier.



Ce groupe s'est réuni à dix reprises, un architecte a été associé pour l'inviter à proposer la forme de ce projet. Michel David présente le projet tel qu'il est avancé dans sa rédaction et les participants sont invités à s'exprimer sur le point qui fait blocage dans l'avancée de ce dossier, à savoir :

doit-on ou ne doit-on pas inscrire le nom de l'un des fusillés dans l'histoire des fusillés de la Braconne ?

Les familles présentes se sont longuement exprimées. Elles ont relaté les faits tels qu'elles les ont reçus en héritage, elles ont fait part avec douleur de leur souhait de ne pas voir le nom d'un des fusillés apparaître dans la clairière de la Braconne.

Nombre de personnes présentes dans l'assemblée ont exprimé leur point de vue sur cette affaire en faisant part de leur souhait de voir ce projet aboutir, et des avancées ont pu avoir lieu avec les propositions suivantes :

* la stèle restée vierge lors de l'extension du monument, serait dédiée « à la mémoire des Résistants inconnus et méconnus » ;

* les textes présentés ont été reformulés et adoptés lors de cette assemblée générale. Le groupe de travail va donc poursuivre dans ce sens et proposera une version finale qui sera présentée à l'ensemble du conseil d'administration pour validation.

La Présidente a rappelé le sens de ce projet : **"retracer l'Histoire pour les générations futures."** L'association souhaite rester objective et impartiale en relatant les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la clairière et uniquement dans la clairière.

► Signalétique de la RN 141

Il s'agit d'un sujet déjà évoqué lors de nos précédentes AG et qui a reçu un avis favorable des services de l'Etat et du Département, il devrait aboutir avec la mise en place de panneaux indiquant

De vous à nous

Comme chaque année, des adhérents et amis, empêchés pour diverses raisons d'être présents à notre assemblée générale, n'ont pas manqué de rappeler par courrier leur attachement à notre association et aux objectifs qu'elle poursuit. C'est le cas notamment de Pierre Bernard d'Angoulême qu'un « *petit problème de santé* » a retenu à son domicile. Mais il précise « *bien sûr je veux rester adhérent* ».

De même, Marcel Auvin le président du comité de Ruffec de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance) s'était excusé de ne pouvoir assister à notre assemblée pour des raisons de santé. Il avait donné pouvoir à Roland Gire pour le représenter.

Jacques Baudet, l'enseignant et historien bien connu en Charente, a adressé un long courrier à Michèle Dessendier au sujet de l'enquête qui a été effectuée cette année sur

les villages de Charente qui ont caché des juifs pendant la Seconde guerre mondiale. En faisant part de faits dont il a eu connaissance il évoque les noms de plusieurs communes où des familles juives ont trouvé refuge auprès d'habitants. Il cite notamment de telles « *initiatives individuelles* » à Saint-Claud (pour une famille venant de Moselle), Lesterps (pour une personne venant de la Sarre), Les Pins (pour deux jeunes filles), Abzac (pour un artiste sculpteur). Il rappelle également que « *la chanteuse Barbara raconte dans son livre-mémoire qu'elle a été cachée à Chasseneuil s/Bonnieure* ». Il conclut en ces termes : « *Il y a eu aussi des personnes généreuses et désintéressées, ce qui donne un peu d'espérance. Quant aux villages, peut-être que les gens qui savaient n'ont rien dit à la Milice ou autre organisme de même genre. La solidarité villageoise a pu jouer ...* ».

Des plaies qui saignent encore ...

Plus de 66 ans après les premières fusillades qui ont marqué à jamais la clairière de cette forêt de Braconne où s'élève le monument qui commémore cette tragédie, des plaies saignent encore dans des familles que rien ne distingue par ailleurs.

C'est cette souffrance longtemps muette qui s'est rappelée à la dernière assemblée générale de notre association. Jamais peut-être notre assemblée n'avait connu des moments d'émotion d'une telle intensité.

L'ordre du jour appelait l'examen du projet pédagogique que notre association poursuit depuis ces dernières années pour faire « parler » le monument des fusillés de La Braconne aux hommes et femmes qui viendront dans ce haut-lieu de mémoire, quand les derniers témoins nous auront quittés.

Ce souci de transmettre la mémoire de ce lieu nécessite d'en rappeler l'histoire et le contexte de l'époque sous une forme simple

et concise. La nécessaire rigueur des mots ne peut contenir toute la complexité des faits et des circonstances qui ont conduit à la tragédie des fusillades de La Braconne.

C'est ce qu'a exprimé à sa manière le dialogue engagé entre deux petites-filles et un fils de fusillés. Ils ont dit, dans un silence de l'assemblée plein de respect, les douleurs que leurs trois familles respectives, et pour des motifs différents, ont supportées.

Dans son allocution d'accueil le maire de Ruelle Michel Broncy avait dit que « la transmission de la mémoire est chose difficile ». Notre association est consciente de cette difficulté.

Le projet pédagogique qu'elle poursuit respecte la nécessaire rigueur historique telle qu'elle s'exprime aujourd'hui et les souffrances qui traversent encore les familles des hommes qui ont été fusillés en forêt de Braconne le 5 mai 1943 et le 15 janvier 1944.

Ne rangez pas trop vite vos photos !

Portraits photographiques de Résistants fusillés, photographiés avec leur enfant

Pascal Convert est plasticien (sculpture, installation et vidéo) et auteurs de films documentaires. En 1989, il est pensionnaire à la Villa Médicis. La question de la mémoire et de l'oubli est au coeur de son travail. En 1998, Georges Didi-Huberman consacre un livre à son oeuvre « *La demeure, la souche* » Editions de Minuit.

En 2002, dans le cadre d'une commande publique, il réalise le **Monument à la Mémoire des Otages et Résistants au Mont Valérien entre 1941 et 1944**. Il poursuit ce travail par un film documentaire « **Mont Valérien, aux noms des fusillés** » (Arte-Histoire).

Il publie en 2007 une biographie historique (édition Séguier) sur Joseph Epstein (Colonel Gilles), responsable des FTP d'Ile de France, fusillé au Mont Valérien en 1944.

Dans le cadre de cette recherche, il réalise une sculpture en cristal titrée « *le temps scellé* » et un documentaire « *Joseph Epstein, bon pour la légende* » (Arte).

Il continue ses recherches sur cette période et sur les fusillés en réalisant une série de sérigraphie sur verre à partir de portraits photographiques de résistants fusillés, photographiés avec leur enfant.

Résister-Transmettre sera le titre de cette série qui doit être exposée dans un Musée.

Il fait appel aux enfants de fusillés qui voudraient bien lui adresser une photo (originale de préférence) et qu'il retournerait après exploitation par numérisation en haute définition.

Si vous souhaitez participer à son projet, vous pouvez nous confier vos photos qui vous seront retournées dès leur exploitation par l'auteur.

Comment procéder :

Une photo du Résistant fusillé en compagnie de son enfant (de préférence photo d'origine pour préserver la qualité)

-Préciser les noms, prénoms et dates de naissances des deux portraits

-Préciser la date et le lieu de la fusillade

Le tout dans une enveloppe adressée à Michèle Dessendier – 486, rue de la chapelle Les Frauds – 16590 Brie.

La photo vous sera retournée après exploitation par Pascal Convert. Par avance, merci de votre participation et de votre confiance.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

Voici la composition du conseil d'administration de notre association :

Madame Germaine **VIGER VANDEPUTE** Présidente d'Honneur

Michèle **DESSENDIER** Présidente

Josette **BEAUFILS** et Colette **MARCIQUET** Vice-Présidentes

Annick **LAPOUGE** Trésorière

André **LAPLAGNE** Trésorier adjoint

Christiane **MACHET** Secrétaire

Guylaine **PORTAL** Secrétaire adjointe

et par ordre alphabétique :

Paul **CAPOROSSI**, Michel **CHOLET**, Jean **CORBIAT**, Michel **DAVID**, Camille **DOGNETON**, Guy **HONTARREDE**,

Colette **LASSOUTIERE**, Geneviève **ROMAIN**

Appel à cotisation

Lors de l'assemblée générale, le montant de l'adhésion 2010 a été fixé à 5 €.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion vous permettant de mettre à jour votre cotisation.

Chèque libellé à l'ordre de ASFB et adressé à

Annick Lapouge

198 route du temple

16590 BRIE

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>